

Les subsides

espérer gagner jusqu'à \$600 ou \$700 s'ils arrivent à obtenir un des emplois attribués aux jeunes pour le recensement. En ce qui concerne les besoins des jeunes de l'Ontario, par exemple, la province estime que les étudiants d'universités et de collèges gagneront à peu près \$1,300. Voilà qui en dit long sur cette possibilité d'emploi.

A toutes fins utiles, nous pouvons dire que Défi 86 a fait l'objet de compressions par rapport à Défi 85. Cependant, ce qui a été révélé et mis en relief ces derniers jours est l'engagement idéologique absolu du gouvernement à remplir le mandat qu'il a reçu du monde des affaires, en particulier des grandes sociétés, et la façon dont il a transféré les crédits des oeuvres de bienfaisance sans but lucratif et des municipalités locales au secteur privé, entre 1984 et 1986.

En 1984, environ 90 p. 100 des crédits du programme Été Canada ont été affectés à des sociétés sans but lucratif. En 1986, d'après le ministre, environ 38 p. 100 des crédits de Défi 86 seront attribués à l'entreprise privée. Si l'on fournissait autant d'emplois aux jeunes qu'auparavant, et si c'était notre seul critère, nous en arriverions je pense, à la même conclusion que le gouvernement, à savoir que tout va bien. Cependant, nous avons entendu parler dans tout le pays des crédits qui ont été refusés à des oeuvres de bienfaisance sans but lucratif qui subvenaient à bien des besoins importants—ceux des citoyens pauvres, des infirmes, des arriérés mentaux, de certaines catégories de femmes, et d'autres déshérités. Rien ne viendra remplacer ces services. On a refusé des subventions à des programmes de garderie et à des camps d'été pour enfants pauvres.

Citons quelques exemples en précisant où et comment cela s'est passé. En 1985, Chetwynd a reçu \$52,000. Cette organisation, qui comptait 25 animateurs de groupe, s'occupait d'environ 240 enfants pauvres dans la ville de Toronto. En 1986, elle ne va pas recevoir un sou.

Nombre d'entre nous, des deux côtés de la Chambre, ont eu l'occasion l'autre jour de parler avec des membres du groupe «Save our Summer», qui regroupe des oeuvres de bienfaisance dont les programmes d'été ont été jusqu'à présent subventionnés par Défi 86. Ils ont souligné combien était tragique l'attitude dure et peu judicieuse du gouvernement.

On pourrait penser que le gouvernement a agi par inadvertance ou par accident, qu'il a reçu tellement de demandes de tant d'endroits qu'il n'a pas pris le temps, dans sa précipitation à créer des emplois pour les jeunes, qu'en fait il subventionnait ceux qui avaient de bonnes chances de trouver un emploi de toute façon dans le secteur privé, probablement au détriment des travailleurs permanents, tout en empêchant en même temps les organismes de remplir leurs fonctions nécessaires.

Le gouvernement a montré sa bêtise et son manque de compassion en faisant préparer un rapport par ses propres services. C'était une évaluation de Défi 85. Il prouvait à quel point le gouvernement s'est fourvoyé. D'après le rapport, si le gouvernement souhaite créer de nouveaux emplois, il devrait investir dans les organismes à but non lucratif; s'il veut créer des emplois utiles qui répondent à un besoin, il devrait injecter des

fonds dans les organismes à but non lucratif; s'il veut créer des emplois axés sur la carrière et permettant aux jeunes d'accroître leur compétences en prévision de l'avenir, il devrait subventionner les organismes à but non lucratif; et enfin s'il tient à donner aux jeunes une expérience à la fin de laquelle ceux l'ayant vécue seront fiers d'avoir participé à l'économie nationale alors qu'autrement ils n'en auraient pas eu la possibilité, il devrait accorder des fonds aux organismes à but non lucratif. Toutefois le gouvernement n'a pas tenu compte de son propre rapport. Où a-t-il placé ces fonds? Entre les mains de ses amis.

Je tiens à bien préciser que, dans ma circonscription et dans les autres circonscriptions du pays, mes collègues et moi avons fait tout en notre pouvoir pour que les petites entreprises puissent se prévaloir de ce programme, car c'est grâce à lui que les jeunes réussissent à acquérir une expérience des affaires qui sera utile dans leur carrière. En ce qui concerne les grandes entreprises, les jeunes qui y travailleront risquent d'exécuter des tâches insignifiantes comme le donne à entendre la publicité du gouvernement—c'est-à-dire qu'on les verra avec des pinceaux, de blanchiment peut-être, mais ils ne pourront pas se targuer à la fin de l'été de posséder une expérience qui vaille la peine vu la société technologique dans laquelle nous vivons, comme s'ils avaient participé aux tâches utiles auxquelles s'adonnent les organismes à but non lucratif.

On comprendra, après ce que j'ai dit—et je compte sur mes collègues de l'Opposition officielle pour m'appuyer—que si la Chambre se donne la peine d'écouter les protestations de tous ceux qui espéraient que Défi 86 réponde aux besoins des divers groupes dont j'ai parlé, et qui, d'un bout à l'autre du Canada, exhortent le gouvernement à ne pas oublier, dans ses programmes, le sort des organismes sans but lucratif, il ne lui reste plus qu'à se dire d'accord sur la motion suivante:

Que la Chambre blâme le gouvernement de sa façon d'administrer les programmes de création d'emplois et plus particulièrement d'avoir détourné des organismes de service à but non lucratif en faveur du secteur privé, des fonds de Défi 86 prévus pour l'emploi des jeunes, ce qui a non seulement fait disparaître des services sociaux valables, mais aussi limité par la même occasion la création de nouveaux emplois et les expériences professionnelles pour les jeunes.

J'espère que la ministre d'État chargée de la Jeunesse (M^{me} Champagne) a entendu les critiques que je voulais positives, à propos des lacunes du gouvernement. Il est à souhaiter qu'elle s'empresse de regagner son cabinet et d'utiliser sa force et son prestige afin que le gouvernement modifie son orientation et donne suite à ces appels à l'aide.

M. Weiner: Monsieur le Président, mon collègue vient de reprocher au gouvernement sa manière de gérer le programme de création d'emplois. Or, nous avons créé 630,000 emplois depuis septembre 1984. Ne serait-ce qu'en Colombie-Britannique, nous en avons créé 59,000. Le taux de chômage est à son niveau le plus bas depuis quatre ans. Le député nous accuse de mal gérer, alors que nous avons créé 59,000 emplois en 20 mois en Colombie-Britannique, tandis que le gouvernement précédent n'en avait que 29,000 à son actif sur une période de quatre ans et demi.